

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **15 décembre 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 51

Nombre de conseillers absents à la séance : 9

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 8

Nombre de conseillers suppléés : 1

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Bernard BERTHELIER, Nadine BRUEL, Christiane GAILLARD, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Claudine FLEY (représentée par Bernard BERTHELIER), Christian FRICOT (représenté par Mireille LABORIE), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON)

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Elisa BASTIDE, Hubert BONHOMMET, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Philippe SENAUD

Monsieur Christian POULHES a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2025_168 : TOURISME / CAMPINGS COMMUNAUTAIRES - TARIFS JOURNALIERS, TARIFS DES LOCATIONS ET RÉGIME DE RÉDUCTIONS TARIFAIRES

Rapporteur : Madame Maryline MONTEILLET

Vu la délibération n° DEL_2024_149 du Conseil Communautaire du 19 décembre 2024 fixant les tarifs des campings communautaires ;

Compte tenu de l'augmentation des charges de gestion des équipements et afin de prendre en considération les travaux de rénovation réalisés notamment sur le camping de l'Ombrade, il est proposé de revoir, conformément aux grilles jointes en annexes, les différents tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2026 sur les trois établissements exploités par Aurillac Agglomération, à savoir :

- le Camping du Moulin situé Impasse du Moulin – 15250 JUSSAC
- le Camping de la Cère situé Rue Félix Ramond – 15130 ARPAJON-SUR-CERE
- le Camping de l'Ombrade situé Rue du Gué Bouliaga – 15000 AURILLAC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver les nouveaux tarifs et les régimes de réduction tarifaires applicables sur les campings communautaires, tels que définis en annexes ;

- de prévoir une entrée en vigueur pour toute réservation effectuée à compter du 1^{er} janvier 2026.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER

Le Secrétaire de séance,

Christian POULHES.